

**RAPPORT DE VISITE A' LA PRISON D'EDIRNE
(TURQUIE)
VISITE AU Détenu AVV. AYTAC UNSAL
07.05.2026**

1. Préface

La rédactrice de ce rapport travaille en tant qu'observateur international en Turquie depuis 2022 pour le compte du Barreau de Turin, de l'OIAD, ainsi que d'autres organisations comme le CCBE.

Dans le cadre de ses activités d'observation, en plus d'assister à de nombreuses audiences dans des procès contre des avocats tenus dans différents centres en Turquie (Istanbul, Silivri, Diyarbakır), j'ai rendu visites 4 fois à des avocats détenus dans des prisons de sécurité maximale (Silivri, Edirne, Tekirdag).

À l'occasion de la participation à l'audience, qui ont eu lieu à Istanbul le 8 mai 2026, dans le cadre du procès CHD 2 contre les avocates Oya Aslan, Barkim Timtik, Izgur Yilmaz et Selciuk Kozaglaci, la rédactrice de ce rapport et une délégation d'autres observateurs internationaux, a rendu visite au confrère Aytac Unsal, détenu depuis 2018 dans la prison d'Edirne. Ces visites ont pu être réalisées grâce à l'assistance de l'association ÇHD et des collègues Balım İdil Deniz ET Damla Atalay qui ont assisté avec un dévouement généreux aux réunions entre les visiteurs et les détenus comme traducteurs turque-anglais.

2. La prison d'Edirne

Entrée du complexe carcéral d'Edirne

Le complexe pénitentiaire d'Edirne (« EdirneCeza İnfaz Kurumları ») est situé à environ 10 km du centre de la ville d'Edirne, qui se trouve dans la région de Thrace, à une très courte distance de la frontière avec la Grèce et non loin de la frontière avec la Bulgarie. La prison d'Edirne est une « prison fermée ». Elle est divisée en deux blocs, l'un de type « L » et l'autre de type « F ».

Il s'agit d'une petite prison, d'une capacité d'environ 600 personnes (hommes et femmes) au total. Dans le bloc de type « F » sont incarcérées principalement des personnes purgeant de longues peines définitives pour des délits politiques et terroristes, dont beaucoup sont condamnées à la prison à vie.

Les procédures d'admission et d'accès des visiteurs sont tout à fait similaires à celles en vigueur à la prison de Silivri, avec des contrôles encore plus minutieux.

3. DÉROULÉ DE LA VISITE à la prison de Edirne – 7 MAI 2026

Av. Aytaç Ünsal

Le 7 du mois de mai 2026, la délégation d'observateurs internationaux composée de huit avocats venues d'Italie, de France, de Belgique, du Royaume-Uni et des Pays-Bas a rendu visite à M. Aytaç Ünsal à la prison de type F d'Edirne, une ville située à environ trois heures de route d'Istanbul, pour rencontrer l'avocat Aytaç Ünsal, détenu dans la prison de type « F » de cette ville depuis 2018.

Aytaç Ünsal, 38 ans, est lui aussi membre du ÇHD et, à la suite du procès susmentionné contre cette association, a été condamné à dix ans et six mois d'emprisonnement.

En 2020, alors qu'il était détenu à la prison de Burhaniye, Aytaç a entamé une grève de la faim avec Ebru Timtik, qu'il a interrompue après 213 jours d'abstinence, juste à temps pour se sauver de la mort que, quelque jour avant, avait en revanche frappé Ebru, sa consœur dans la profession et dans la lutte contre la violation des droits. Mis en liberté le 3 septembre 2020 pour recevoir un traitement approprié chez sa famille, il est à nouveau arrêté à Edirne le 10 décembre 2020 et conduit à la prison de cette ville.

Il nous a fallu beaucoup de temps pour entrer ; nous avons dû attendre avec les familles d'autres détenus, car c'était une journée de visite familiale. Nous avons tous dû passer par la même entrée et les contrôles de sécurité ont pris un certain temps.

Les contrôles à l'entrée de la prison ont été particulièrement poussés, avec une fouille corporelle minutieuse.

Nous avons enfin pu parler avec M. Ünsal pour 1 heure.

Les gardiens se sont montrés aimables et polis avec nous, mais nous avons appris que le régime est très répressif envers les détenus.

Nous étions heureux de constater que M. Ünsal semblait en bonne santé et plein de vitalité.

Il a dit qu'il allait très bien.

Il s'est montré intéressé par nos parcours, nos situations personnelles et la situation politique dans nos pays.

Il a même voulu connaître les noms de nos enfants et de nos animaux de compagnie. Il a déclaré qu'il appréciait beaucoup notre visite, non seulement parce qu'il se sent soutenu par nous, mais aussi parce que cet échange pourrait nous être utile dans le climat politique actuel en Europe.

Il nous a parlé de la vie quotidienne en prison. Il passe la plupart de son temps à lire et à écrire.

Nous avons discuté des livres qu'il lit, et il nous a dit que la censure était très stricte. La littérature, la presse, la télévision et la lecture ne sont autorisées que si elles reflètent les opinions du gouvernement. Bien que la réglementation prévoie que les détenus aient droit à dix heures d'échanges ou de discussions entre eux chaque semaine, les (neuf) prisonniers politiques n'en ont droit qu'à cinq seulement.

Ces conversations sont surveillées et les gardiens peuvent intervenir à tout moment. La répression exercée par le gouvernement turc s'est durcie au fil du temps, probablement en raison de la forte résistance qui s'exprime dans l'ensemble de la société. Les récentes manifestations de grande ampleur ont été réprimées, mais ces manifestations pourraient devenir plus problématiques pour le gouvernement.

Nous sommes venus parler de Grup Yorum. Le leader de ce groupe musical, qui était le client de M. Ünsal, a été arrêté, tout comme plusieurs autres membres du groupe. M. Ünsal partage sa cellule avec l'un des membres du groupe depuis plus de trois ans. Les concerts du groupe sont actuellement interdits en Turquie. L'affaire concerne également deux sœurs néerlandaises d'origine turque, qui sont elles aussi emprisonnées en Turquie.

Nous avons également parlé des conditions de transport. Les transferts s'effectuent dans des conditions déplorables. Les prisonniers sont attachés dans une sorte de cage et ne peuvent pas bouger pendant des heures. M. Ünsal a déposé une plainte officielle pour torture concernant l'un de ces transports qui a eu lieu il y a plusieurs années. Cette plainte a été acceptée il y a quatre ans, mais l'enquête officielle n'a débuté que récemment, sept ans après les faits.

Aytaç rapportait qu'il avait été transporté trois fois dans ces véhicules entre juin 2023 et mai 2024 et que, devant son refus de monter à bord, les officiers de la gendarmerie (« Jandarma »), responsables du transport des détenus, l'ont poussé et battu. M. Ünsal a présenté un certificat établi et signé par le médecin de la prison, attestant des blessures qu'il avait subies à l'une de ces occasions et considérées comme guérissables dans les sept jours. Aytaç a recommandé que la communauté internationale soit informée de cette forme de coercition carcérale qu'il considère comme véritable torture et, en tant que telle, interdite non seulement par les conventions internationales, mais aussi par le droit

M. Ünsal nous a montré deux impressionnantes piles de documents. L'une concernait des décisions rendues en 2026 au sujet de la correspondance, impliquant qu'il ne peut ni envoyer

ni recevoir de lettres. L'autre concernait des sanctions disciplinaires prononcées à son encontre. Récemment, une nouvelle enquête disciplinaire a été ouverte à son encontre.

À la fin de la rencontre, M. Ünsal a une nouvelle fois souligné l'importance que revêtait cette visite pour lui.

Me Aytaç Ünsal a remercié pour la visite et a exhorté les observateurs internationaux à maintenir leur attention la plus élevée sur les violations de l'État de droit et des droits de l'homme en Turquie, et à continuer à assister aux audiences des tribunaux, à rendre visite aux avocats en prison et à témoigner en Europe et dans le monde entier sur la situation dans ce pays.

En guise de cadeau, il nous a chanté la chanson « Bella ciao » en turc.

Turin, le 11 mai 2026

Avv. Barbara Porta